

# AIPR - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

## Validation de la formation par attestation de fin de formation

Si l'examen théorique est réussi, il y aura, validation par le Ministère de l'Energie Et de la Mer et une attestation de stage.

### Public Concerné

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Salariés travaillant à proximité des réseaux sensibles

### Objectifs

Réaliser des travaux de terrassements en toute sécurité pour les intervenants (à partir de la nouvelle réglementation DT/DICT), pour des salariés travaillant à proximité des réseaux sensibles.

### Les + métier

Dates de formation : du lundi au vendredi. Possibilité les samedis sur demande. (Pour les périodes estivales, nous contacter) Lieu de formation : Inter-entreprises en Centre de Formation ou bien Intra Entreprise sur site du client.

### Qualification Intervenant(e)s

Personnel qualifié par expérience professionnelle et certifié par notre centre d'examen

Responsable Pédagogique : A. Marye.

### Moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée de vidéo projecteur et tableau blanc et connexion WI FI
- Support pédagogique (Vidéo projecteur, ordinateur, trame de formation, DVD, livret stagiaire)
- Tablettes tactiles pour examens

### Objectifs Pédagogiques

Réaliser des travaux de terrassement en toute sécurité pour les intervenants (à partir de la nouvelle réglementation DT/DICT), pour

### Modalités d'évaluation

Examen : QCM (1h) effectué sur tablette tactile en connexion avec le MEEM

### Pré Requis

- Être âgé de 18 ans minimum au moment de la formation,
- Savoir compter, lire et écrire en français.
- Aptitude médicale liée à la manutention manuelle.
- Chaque stagiaire devra avoir un stylo avec bloc note

### Parcours pédagogique

Formation Théorique :

- Apport théorique sur la réglementation DT-DICT (contexte simplifié),
- Le guide technique (les prescriptions et les fiches travail),
- Le rôle des intervenants, - Les réseaux et leurs risques afférents,
- La lecture du terrain (environnement, les affleurant),
- Les situations à risques,
- Les procédures d'arrêt,
- Les procédures en cas d'endommagement (règles des 4 A). Analyse du comportement :
- Procédure d'arrivée sur site,
- Analyse des récépissés DICT et plans,
- Les règles de terrassement et du remblaiement suivant le guide technique,
- Maintien du marquage au sol,
- Gestion des anomalies et imprécisions.

**LIEU :** INTER (Ribécourt et Goussainville)  
INTRA (chez le client)

**DATES :** nous contacter

### Durée

**7.00** Heures **1** Jour

### Effectif

De 3 à 10 Personnes

### Lieux

INTER (Ribécourt et Goussainville)  
INTRA (chez le client):

### Dates

Nous contacter



**Contactez-nous !**

**Alain MARYE**  
Gérant & Responsable Pédagogique

**Tél. : 0344437026**  
**Mail : centre@cacef.fr**